

Construire de l'Intelligence Collective pour promouvoir les technologies environnementales dans les PME. Cadrage de l'opération.

Par Raymond Van Ermen

Ouverture de la Conférence du 20 Avril 2006 à Lyon
Sur le Financement de l'éco-innovation au service des
Régions et PME.

Mesdames, Messieurs les Vice-Présidents,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

2005 aura marqué un tournant dans l'histoire de l'économie. Des avertissements qui remontent aux années 70, des propositions faites pour une économie durable en prévision de la conférence de 1992 à Rio sur Environnement et Développement, sont devenues tout-à-coup une "impérieuse obligation". Les questions de ressources naturelles et d'efficacité énergétique sont élevées au rang de questions qui touchent à la sécurité des pays. Les Etats-Unis signent avec les principaux pays du Pacifique, parmi lesquels le Japon, la Chine et l'Inde un accord sur le développement technologique pour répondre au changement climatique. Etats-Unis et Japon sont très agressifs sur les marchés des technologies propres à travers le monde..

Les raisons de ce tournant sont connues :

- Croissance rapide au plan mondial de la demande de pétrole et gaz et d'autres matières premières sensibles
- Plus grande dépendance de l'Europe de ses importations notamment mais pas seulement en matière énergétique (de 50% aujourd'hui à 70% en 2030)
- Massif besoin d'équipements pour rencontrer la demande liée à une croissance mondiale dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets
- Le changement climatique s'accélère avec un impact majeur sur nos économies qui est enfin une donnée reconnue parce que visible à l'oeil nu.
- Augmentation rapide de la classe moyenne à travers le monde demandant des niveaux d'équipement et de services similaires aux nôtres et aspiration des plus pauvres à avoir accès à un meilleur standard de vie, le tout avec des implications majeures sur la politique de production et de consommation.

Ainsi, tout – à – coup, croissance, compétitivité, emplois et éco-innovation apparaissent – au plus grand nombre – comme étant liés. Enfin dirai-je !

Et, comme le montrera les exposés des représentants de la Commission, les instruments communautaires pour la période budgétaire 2007-2013 s'alignent pour soutenir l'action dans les domaines clefs que sont l'éco-innovation, les éco-technologies, les énergies efficaces, la gestion durable des ressources naturelles. Voilà une bonne nouvelle qui fait de notre réunion l'occasion d'une réflexion stratégique en prévision de la période 2007-2013.

La plate-forme pour des partenariats public-privé en matière d'investissements verts lancée avec le soutien, dès le départ, de la Commission et du Ministère Français de l'Ecologie, de l'ADEME, de banques comme la Banque Européenne d'Investissements et le Groupe des Banques Populaires s'est fixée trois tâches :

- Etre un lieu de d'exercice d'une « intelligence collective », de dialogue et de co-opération quant aux partenariats publics-privés qui pourraient le mieux soutenir la mise en œuvre des projets d'éco-innovation, les éco-technologies, les énergies efficaces, la gestion durable des ressources naturelles.
- Cultiver la demande pour des produits financiers qui seraient mis en place. Ainsi aux Pays-Bas ce sont 4 milliards d'euros qui ont été collectés dans des fonds verts gérés par 6 Banques sous le contrôle de l'Etat. Il a fallu là aussi, après avoir créé une offre, veiller à créer une demande d'ampleur égale et donc encourager l'émergence de bons projets qui permettent d'utiliser les 4 milliards de fonds à disposition.
- Présenter les points forts à un groupe à haut niveau composé de Ministres des Finances et de Présidents de Banques dont le Président de la BEI, Mr Maystadt sera l'hôte.

Une analyse comparative récente des politiques des Etats membres sur la promotion des technologies environnementales dans les PME en Europe, réalisée pour le compte de la Commission par EIM (*) a mis en avant deux éléments importants pour une réflexion stratégique sur le soutien aux PME et PMI..

D'abord l'étude ENVIS , met en avant le concept de '**triangle d'innovation environnementale**'. Le triangle distingue trois éléments déterminants d'inventivité :

- **Une approche pro-active par la PME de sa gestion environnementale.** Une des observations les plus importantes de l'analyse de cas est que l'éco-innovation naît dans les entreprises qui ont une stratégie de prise de décision pro-active de la PME. L'éco-innovation suppose l'anticipation, y compris en matière d'évolution réglementaire et une réflexion sur un positionnement stratégique dans la chaîne de valeurs.
- **Une compétence entrepreneuriale** consistant dans une motivation pour innover, une connaissance pour innover et le pouvoir financier pour innover.
- **L'implication dans un réseau.** L'action en réseau d'une firme influence l'éco-innovation à toutes les étapes depuis la collecte des informations sur les solutions possibles jusqu'à la mise en place des nouvelles technologies. Souvent dans ces domaines des intermédiaires jouent ici un rôle clef. Trois types de réseaux devraient être distingués : the business network, the knowledge network and the regulatory network.

Les études de cas de 500 PME Européennes suggèrent qu'il y a une interaction dynamique entre les trois pointes du triangle d'innovation environnementale.

Construire de l'intelligence collective doit donc être au cœur de notre stratégie. Elle vise à soutenir les PME qui 'vendent' de la technologie environnementale comme celles qui sont susceptibles de les « acheter ». Il y a en effet beaucoup de PME en Europe qui ont développé et offrent des produits ou des services performants en matière d'éco-innovation, éco-technologies et énergie efficace Ils recherchent parfois des investisseurs privés ou mixte public/privé- et en France vous avez plusieurs de ces fonds, présents aujourd'hui- ou ils recherchent des conditions d'emprunt qui tiennent compte de la phase de développement où ils en sont.

Et, je tiens à le souligner, il ne s'agit pas seulement d'innovation dans le chef de PME etPMI. Il s'agit autant d'innover dans le chef des régions ou d'innovation de la part des Banques, privées et publiques.

L'étude de EIM a analysé les instruments qui permettent aux pouvoirs publics de soutenir l'éco-innovation par les entreprises.

Je voudrais vous présenter rapidement certains éléments de cette étude pour ce qui concerne les pays représentés à notre rencontre :

	Subsides	Incitants Fiscaux	Garantie sur Emprunt	Consultance
Pologne	2	0	2	2
Allemagne (Fédéral)	4	0	4	0
Pays-Bas	11	4	0	2
France	5	0	1	1
Espagne	6	0	0	0
Italie	0	0	0	1

La plate-forme européenne sur les partenariats public-privé en matière d'investissement vert ne porte pas son attention sur les 'subsides' mais sur les autres formes d'instruments financiers qui créent un effet de levier en combinant argent public et argent privé ou en utilisant les fonds publics comme fonds de garantie.

Les domaines d'intervention incluent des instruments qui augment le capital à risque disponible, les possibilités d'investissements, les garanties d'emprunt pour encourager les start-up orientées sur de nouvelles technologies.

Pourquoi travailler ensemble au plan européen et créer de l'intelligence collective ?

En fait on constate qu'à différentes étapes d'une part de développement technologique et d'autre part de phase d'introduction dans le marché correspondent aussi différents types de 'manques' (gaps) qu'il faut chercher à combler en particulier par des partenariats public-privé ou des interventions du secteur public comme investisseur ou comme acheteur. Ensemble nous cherchons à nourrir la réflexion de chacun , dans l'esprit du triangle d'innovation que je décrivais plus haut et qui mettait l'accent sur l'importance de l'action en réseau.

Il s'agit aussi d'étudier des formules de certificats verts ou blancs pour certifier la valeur des projets, des systèmes de taux d'amortissement accéléré, des formules de réduction de taxes sur les revenus investis dans les fonds verts, qui ont été mises en place avec succès, font aussi l'objet de toute notre attention. Aux Pays-Bas chaque euro investi par les pouvoirs publics dans le système des projets verts à généré 40 € investis par le secteur privé.

L'analyse comparée des initiatives prises dans les Etats membres est donc une source d'innovation pour les pouvoirs publics, les entreprises, les PME mais aussi les banques. La plate-forme qui a tenu des réunions sur les expériences Française,

Néerlandaise, Espagnole, aura sa prochaine rencontre européenne en Grande Bretagne

Notre réunion d'aujourd'hui, sur la dimension 'cultiver la demande pour des produits financiers verts' se tient en Rhône-Alpes parce que, lors d'un colloque à Saint Etienne, j'avais été impressionné par les initiatives de la Région. Je tiens à remercier les autorités régionales pour leur accueil comme je me réjouis des résultats de notre partenariat avec l'ADEME, Orée et Banque Populaire.

L'objet de ce colloque est double :

- C'est d'abord d'expliquer le cadre et les règles du jeu en matière de soutien financier de la part de la Commission, de la BEI et du Fonds Européen d'Investissement pour la période 2007-2013 avec un mot d'ordre : *préparez-vous* pour que les fonds disponibles soient utilisés de façon efficace
- C'est ensuite de vous inviter à nous rejoindre pour construire ensemble de « *l'intelligence collective* », afin de susciter d'une part de bons projets à financer et d'autre part de bons mécanismes de financement pour que l'Europe, ses Régions, ses entreprises préservent leur 'compétitivité' dans les domaines des technologies environnementales et énergétiques qui conditionnent la survie de la planète comme la croissance de notre économie.

Comment construire cette 'intelligence collective' ?

- En travaillant en réseau, au plan européen pour un échange d'expériences et pour développer des partenariats public-privé de nature à générer plus de moyens financiers
- En organisant dans chacune des régions partenaires des rencontres pour informer, analyser, proposer, avancer. Pour ce qui est de la France, vous pouvez obtenir plus d'information auprès de notre partenaire Orée. Pour les participants venant d'autres pays, mon organisation sera heureuse de vous aider.

Les programmes communautaires mettent un accent particulier sur le soutien aux PME. Ce sont des initiatives d'appui à ces PME que nous voudrions explorer au cours de la réunion d'aujourd'hui comme aux réunions plus près du terrain, dans vos régions respectives, proposées comme étape suivante. Ce travail serait fait en commun avec les Régions, les intermédiaires des PME telles les chambres de commerce mais aussi les banques et leurs agences locales.

Il y a aussi de multiples besoins de ces éco-technologies ou énergies efficaces pour être plus efficient. Il faut que les Régions, les Départements, les Villes, les Communes, les agriculteurs, les industriels qui ont ces besoins puissent, dans leurs achats, porter des projets éco-innovants et trouver les financements nécessaires.

Comme vous le voyez nous parlons bien de sensibiliser toute la chaîne de valeur, les vendeurs ou les développeurs de technologies propres, les acheteurs potentiels, les investisseurs dans les technologies propres et les intermédiaires en particulier les pouvoirs publics et les chambres de commerce et - pour ce qui concerne la France – les pôles de compétitivité.

Ce matin et cet après-midi vont vous permettre de vous faire une idée du paysage, des acteurs, des échéances, des canaux de financement. Quand on regarde les produits financiers existants on constate qu'ils sont nombreux. Ils correspondent à différentes phases de développement avec les Régions intéressées, nous proposerons d'aller ensuite une étape plus loin: se concerter dans votre région, monter des dossiers pour votre région en 2007, travailler en réseau européen.

(*) Promoting Environmental Technologies in SMEs: Barriers and Measures.
EIM Business & Policy Research 29/11/2005.